



**HAL**  
open science

## Continu et discontinu dans le groupe nominal

Jean-Yves Plourin

► **To cite this version:**

Jean-Yves Plourin. Continu et discontinu dans le groupe nominal. *La Bretagne Linguistique*, 2009, 14, pp.143-174. 10.4000/lbl.3260 . hal-04628848

**HAL Id: hal-04628848**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04628848v1>**

Submitted on 28 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

## Continu et discontinu dans le groupe nominal

*Continuous and discontinuous in the nominal group*

Jean-Yves Plourin

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/3260>  
ISSN : 2727-9383

### Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009  
Pagination : 143-174  
ISBN : 978-2-901737-83-8  
ISSN : 1270-2412

### Référence électronique

Jean-Yves Plourin, « Continu et discontinu dans le groupe nominal », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 14 | 2009, mis en ligne le 01 décembre 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/3260> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.3260>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Continu et discontinu dans le groupe nominal

*Continuous and discontinuous in the nominal group*

Jean-Yves Plourin

---

- 1 Dans « Le pluriel breton » tel qu'il se présente au tome LXIII-2 des *Annales de Bretagne* (Rennes, 1956), P. Trépos écrit, p. 219-220 : « Lorsque nous évoquons des objets, ils peuvent se présenter à nous de trois façons différentes :
  - certains se présentent en une masse confuse, dans laquelle il est difficile de cerner les unités : ainsi les cheveux, les crins, les arbres, les fourmis, les galets...
  - certains se présentent par paires : les oreilles, les ailes, les yeux...
  - d'autres enfin, et c'est le cas le plus général, se présentent isolément : le cheval, la tête, le ruisseau, la cheminée...
- 2 Le breton possède ces trois nombres de base : le collectif, le duel, l'unité.

Et il est essentiel de noter qu'il les considère véritablement comme nombres de base : lorsqu'on doit, pourrait-on dire exceptionnellement, évoquer une seule des unités que l'on voit ordinairement dans un groupe, ou dans une paire, ou évoquer plusieurs unités d'objets qui se présentent ordinairement seuls, les mots utilisés sont respectivement des dérivés du collectif, du duel, du singulier. La structure même du mot veut donc que la première image évoquée soit l'image familière de l'objet tel qu'il se présente habituellement : indistinct dans une masse, accompagné d'une autre unité, ou isolé ; une seconde opération de l'esprit, provoquée par le suffixe, dégage l'objet de la masse ou de la paire, ou encore lui adjoint d'autres unités. »
- 3 On aurait donc, si l'on suit ce raisonnement, six façons principales de marquer le nombre dans le nom breton, sans oublier les « doubles pluriels », les « pluriels de singulatif », les « pluriels de duel », etc.
- 4 On peut apprécier à sa juste valeur le jugement porté par P. Trépos un peu avant (à savoir page 219 de la même étude) à propos du breton populaire : « Ces insuffisances (notées par M. Vendryes concernant l'expression du nombre dans les langues indo-européennes) sont beaucoup moins notables dans les langues celtiques que dans les

autres ; et si l'on considère le breton populaire, et non le breton littéraire, aux possibilités plus restreintes, elles semblent ne pas y être senties. » Nous reprenons volontiers cette affirmation à notre compte ; néanmoins nous considérons qu'il n'existe en breton que deux marques du nombre : le singulier et le pluriel. Jusqu'à preuve du contraire, le verbe breton, les pronoms, les déterminants possessifs, ne possèdent pas de forme de collectif, ni de duel.

Il faudrait, dans la mesure du possible, éviter de confondre morphologie nominale et nombre grammatical.

- 5 On peut en outre discuter de l'utilité des termes collectif et singulatif, en particulier du premier ; on admet que le mot singulatif ait des raisons d'être employé pour désigner le marquage emphatique de l'unité, à partir d'une base au singulier, par exemple : *lagadenn*, boucle, de *lagad*, œil ; *magorenn*, bout de mur, sur *magor*, mur ; *kroc'honenn*, pellicule (sur le lait...), à partir de *kroc'hen*, peau ; ou encore *kantenn*, cerceau (*c'hoari kantenn*, jouer au cerceau), sur *kant*, chant ; cercle.
- 6 Pour nous, le « collectif » est un pluriel grammatical.  
Ce que confirme, ou presque, la *Grammaire du breton contemporain*<sup>1</sup> à la page 50 : « Le collectif est généralement traité comme un pluriel : *N'eo ket mad ar bili-ze, re vihan int*<sup>2</sup>, ces galets ne sont pas bons, ils sont trop petits, etc. »
- 7 La présence, dans la citation précédente, de l'adverbe "généralement" ne semble pas de nature à clarifier le problème ; mais elle est due, nous en reparlerons plus tard, aux différents types de mots que F. Favereau classe dans les collectifs.
- 8 Étymologiquement, d'ailleurs, les collectifs sont bien des pluriels et présentent toujours les terminaisons typiques de ceux-ci : *stered*, étoiles, *logod*, souris, *merien*, fourmis, laissent deviner leur mode de formation : *ster-ed*<sup>3</sup>, *log-od*<sup>4</sup>, *mer-ien*<sup>5</sup> (voir « Le pluriel breton », p. 26-28, et p. 41-42). Le suffixe pluriel est encore plus évident dans un type particulier de « collectifs », ceux pour lesquels il faut enlever cette terminaison avant d'ajouter celle du singulatif :
  - *Silioù*, anguilles, *silienn*, anguille ;
  - *Delioù* (variante de *deil*, *del*), feuillage, *del(i)enn*, feuille ;
  - *Tuvad*, douves de tonneau, *tuvenn*, douve ;
  - *Emproù*, rayons de roue, *emprenn*, rayon ;
  - *Steloù*, ridelles, cloisons, *stelellenn*, ridelle, cloison ;
  - *Manegoù*, gants, *manegenn*, gant ;
  - *Kourtad*, bûches d'aubier, *kourtenn*, bûche ; etc.
- 9 Mais, surtout, on ne perçoit pas de différence de comportement syntaxique entre, par exemple, *krampouezh*, crêpes, *gwez*, arbres... qui sont des « collectifs » pour P. Trépos, F. Favereau, etc., et *tud*, gens, parents, *keseg*, chevaux, *saout*, vaches, bétail, *chass*, chiens, et d'autres termes souvent désignés comme des « pluriels supplétifs »<sup>6</sup>, au motif que ces derniers n'ont pas de singulier morphologiquement apparenté, ou que, s'ils en ont, le sens est différent.
- 10 Pour en finir avec ce point, associer, comme cela se fait souvent, le « collectif » à l'idée de multitude (P. Trépos lui-même le fait dans sa grammaire, page 67) nous paraît risqué, à plusieurs titres<sup>7</sup>. Comment expliquer, si multitude il y a, que le « collectif » puisse être précédé de quantifieurs tels que : *un nebeud*, quelques :
  - *Un nebeud krampouezh*, quelques crêpes<sup>8</sup>,
  - *Un nebeud gwez*, quelques arbres, etc.

- 11 Ce faisant d'ailleurs, ils présentent un comportement identique aux pluriels, supplétifs ou non :
- *Un nebeud keseg*, quelques chevaux,
  - *Un nebeud tud*, quelques personnes...
- 12 D'un point de vue pédagogique, il paraît plus raisonnable de signaler simplement que la morphologie des noms pluriels est très riche en breton : pluriels par suffixes, par inflexion, par suffixe plus inflexion, doubles pluriels, duel, pluriel de duel, etc. (se reporter aux 14 sous-classes énumérées aux pages 275-278 du « Pluriel breton » de P. Trépos<sup>9</sup>).
- 13 Signalons que les grammaires du gallois n'utilisent pas la classification en « collectifs-singulatifs », bien que la morphologie du nom dans cette langue soit très proche de celle du breton. D'ailleurs, P. Trépos fait systématiquement des comparaisons entre les deux idiomes dans son ouvrage. Le gallois considère donc nos « collectifs » comme des pluriels formés par la suppression d'un suffixe du singulier<sup>10</sup>.
- 14 La classification de Le Gonidec, au XIX<sup>e</sup> siècle, sans doute inspirée de celle du gallois, ne mentionne pas non plus de couple collectif-singulatif. Sa grammaire bretonne<sup>11</sup> mentionne bien le duel, mais il faut chercher aux pages 14 à 20 (qui concernent la morphologie des noms pluriels), plus précisément au bas de la page 17 et au début de la page 18, pour reconnaître nos « collectifs » modernes. Citons le « Père du breton » : « Les singuliers déterminés qui finissent toujours en en, forment leur pluriel en retranchant la finale en :
- *Kaolen*, chou *kaol*, des choux
  - *Faðen*, hêtre *faô*, des hêtres
  - *Guénanen*, abeille *guénan*, des abeilles
  - *Irvinen*, navet, *irvin*, des navets
  - *Stéréden*, étoile *stéréd*, des étoiles. »
- Et c'est tout. On ne trouve pas non plus chez Le Gonidec de développement sémantique à propos de « multitude ».
- 15 En conclusion (de cette introduction), on constate donc, comme pour de nombreux points de grammaire, une évolution du traitement suivant les générations d'auteurs, mais surtout, chez ceux qui sont contemporains les uns des autres, des flottements, des approximations, des omissions, dont l'effet est assez néfaste auprès des étudiants de toute sorte. Les bretonnants de naissance passaient outre, percevant simplement en « breton littéraire » une raideur de ton, un côté fragmentaire et réducteur dans l'approche qui les déroutaient souvent (la plupart d'entre eux auraient été bien en peine pour dire précisément pourquoi). Nous avons employé l'imparfait dans la phrase précédente, car les locuteurs natifs, si nous en croyons notre expérience personnelle, constituent une espèce en voie de disparition parmi les étudiants de la langue.
- 16 Ces derniers, à défaut de conscience linguistique innée<sup>12</sup>, ont tendance à faire aveuglément confiance au manuel par lequel ils ont abordé la langue. La confrontation avec d'autres ouvrages, d'autres analyses, et, a fortiori, les dialectes (c'est-à-dire la langue parlée naturelle), les épouvante souvent. Ce sont pourtant ces apprenants, dont les rangs heureusement s'étoffent, qu'il faut aiguiller au mieux, en tentant de rester proche de l'usage traditionnel, et en visant la clarté. Et donc, présenter, par exemple, une classe de « collectifs » fourre-tout, où l'on trouve pêle-mêle<sup>13</sup> des termes désignant

des collections d'objets, d'autres désignant des matières, etc., nous paraît de nature à décourager les bonnes volontés.

- 17 Cette classe bigarrée se rencontre aussi dans la *Grammaire bretonne* de P. Trépos, puisqu'il dit<sup>14</sup> : « Il y a d'autres collectifs qui sont en réalité<sup>15</sup> des noms de matière ou d'espèce, etc. » Et de fournir, comme illustration : *dour, douar, erc'h, geot, ed* (eau, terre, neige, herbe, blé), etc. F. Favereau (à la page signalée à la note n° 13) n'échappe pas à ce salmigondis trop accueillant ; il parle de « nom générique » (tentative de traduction du « *anv hollek* » de F. Kervella<sup>16</sup> ?), dont il dit qu'il est singulier, et peut avoir parfois un sens collectif, bien qu'il précise neuf lignes plus loin que le collectif serait « généralement traité comme un pluriel ».
- 18 Nous ne voyons qu'une explication au maintien de cette tradition bancaire : il pouvait paraître pratique de ranger dans la même case des termes qui possèdent tous des dérivés en *-enn*, étiquetés « singulatifs ». Mais, cette simplicité est trompeuse, ne serait-ce que du point de vue du sens. Ceux qui sont tirés de vrais « collectifs » (c'est-à-dire des pluriels) sont sans surprise :
- *Stered*, étoiles
  - *steredenn*, étoile ;
  - *Merien*, *merion*, fourmis
  - *merienenn*, *merionenn*, fourmi ;
  - *Krampouezh*, crêpes
  - *krampouezhenn*, crêpe, etc.
- 19 Par contre, les « singulatifs » dérivés de noms de matières, ou de noms singuliers, possèdent une ou des significations souvent imprévisibles, héritées d'un long usage, qu'il faut prendre comme il est :
- *Seiz*, soie
  - *seizenn*, ruban de coiffe (entre autres) ;
  - *seizenn-gov*, bandage ombilical du nouveau-né ;
  - *Kolo*, paille
  - *koloenn*, ruche ; paneton de boulanger (ces termes existent même dans des parlers non léonais, dans lesquels *plous* s'est substitué à *kolo*) ;
  - *Pebr*, poivre
  - *pebrenn*, grain de poivre ; pimbêche ;
  - *Ludu*, cendre(s)
  - *luduenn*, frileux, pantouflard, etc.
- 20 Et comment traiter les pseudo-singulatifs, ces lexèmes en *-enn* tirés d'adjectifs, d'adverbes, de quantifieurs, voire d'onomatopées et de mots d'emprunt ? D'autant que souvent, à l'instar de certains des précédents, ils désignent des personnes, et non plus des objets ou des animés inférieurs. Exemples :
- *Teuk*, *teut*, maladroit, empoté (adjectif)
  - *teukenn*, *teutenn*, nigaud, maladroit (substantif) ;
  - (*chuchu* ?) *chuchuenn*, poule mouillée, niguedouille (homme ou femme) ;
  - *Savant* (emprunté en moyen-breton)
  - *savantenn*, pédant, prétentieux ; qui fait l'intéressant ;
  - (français « rond ») *rondenn-vara*, tranche de pain ; *rondenn-foenn*, round-bale de foin ;
  - (français « chante-perce ») *champerchenn*, barre à mine,
  - (français « note ») *notenn*, note ; ronron, radotage ; radoteur

- (français « ampoule ») *ampoulenn*, ampoule électrique ;
  - ? *kanfantenn*, jolie fille ; coquine, etc.
- 21 Le pluriel de ces derniers (« singulatifs » tirés de noms de matières, et « pseudo-singulatifs »), en outre, ne présente en aucune manière le côté théorique, ou du moins le faible rendement, qui nous semble affecter le pluriel des premiers :
- ? *krapouezhennoù*, quelques crêpes<sup>17</sup> (on rappelle que le point d'interrogation devant un énoncé signale le côté douteux de ce dernier pour le locuteur natif).
- 22 Enfin, pour en revenir au duel et à sa syntaxe, F. Kervella<sup>18</sup> affirme que c'est un singulier grammatical, tandis que F. Favereau<sup>19</sup> prétend que « le duel gouverne le pluriel ». Qui l'étudiant doit-il suivre ? Soyons (une fois n'est pas coutume) diplomate et conciliant, et admettons qu'ils ont en partie raison tous les deux. Ce qui nous amène à répéter clairement que nous traiterons, dans les pages suivantes, en singulier : tout nom provoquant des accords (verbe, pronoms, etc.) au singulier, donc éventuellement précédé de l'article indéfini (ce qui peut être le cas de duels) : un *daoulagad*, (une paire d')yeux<sup>20</sup>. Et en pluriel : tout nom provoquant des accords pluriels : *daoulagad*, yeux, *diwvrec'h*, bras, etc. (cf. F. Favereau, *op. cit.*, p. 56 : « *Pe liv eo e zaoulagad ? – Du int !, de quelle couleur sont ses yeux ? – Ils sont noirs !* »)
- 23 Il est peut-être temps de se risquer à une analyse du fonctionnement des noms bretons qui ne soit pas la répétition de recettes plus ou moins vénérables et contradictoires.
- 24 Maîtriser le tableau complexe des singuliers et des pluriels tel que le propose P. Trépos<sup>21</sup> peut constituer un but louable pour l'étudiant. Qu'il se trompe ensuite, pris dans le feu de l'action (de parole)<sup>22</sup>, sur la valeur sémantique de tel double pluriel, ne porte pas à conséquence. Au pire, il y aura perte de nuance. Par contre, qu'il ne tienne pas compte de l'opposition sémantique toute simple entre continu (masse) et discontinu (comptable) se révèle catastrophique, car cela amène à produire des énoncés agrammaticaux<sup>23</sup>, chacune des deux catégories de noms possédant des compatibilités ou incompatibilités syntaxiques précises.
- 25 Or, l'existence d'une telle opposition n'est mentionnée dans aucun livre de grammaire courant de façon complète. Elle est présente, en partie, chez F. Kervella, et il semble que F. Favereau en reprenne des éléments, mêlés à la classification de P. Trépos.
- 26 De quoi s'agit-il ?
- Rien de compliqué. D'ailleurs le français connaît aussi la distinction entre :
- Du pain : aliment, matière (renvoi à du continu, de la masse, du non-sécable), et :
  - Un pain, deux pains, soit un ou plusieurs objets comptables, sécables, discontinus.
- 27 Pour plus de détails, on peut se reporter aux grammaires françaises de tendance descriptive, telle la *Nouvelle grammaire du français* de J. Dubois et R. Lagane<sup>24</sup>. Cet ouvrage n'oublie pas de préciser que les noms appartenant à chaque catégorie suivent des règles syntaxiques distinctes, ce qui est également vrai en breton, et dans d'autres langues. Il est un point, cependant, qui facilite grandement les choses en français, c'est que (au rebours du breton) :
- 28 1) La plupart des noms comptables (appartenant au discontinu) peuvent s'employer directement comme noms non-comptables (appartenant au continu). L'exemple de *pain* ci-dessus illustre clairement cette faculté bien commode. J. Dubois et R. Lagane donnent le cas de *veau* :
- le veau est dans le pré (entité comptable) ;

- j'ai mangé du veau à midi (aliment ; on est donc ici dans l'idée de masse, de continu).
- 29 2) Il n'existe pas de différence de fonctionnement entre les deux catégories à la forme négative.
- Le breton, quant à lui, traite l'opposition continu ≠ discontinu d'une façon bien plus proche de celle de l'anglais que de celle du français, et le cas de *veau* vient à point nommé. Tout le monde sait que (pour des raisons diachroniques) on ne peut confondre, en anglais, à moins de souhaiter faire rire :
- *calf*, veau (sur pied) : nom comptable, pluriel *calves*, et *veal*, du veau (viande) : indénombrable (donc pas de pluriel évident).
- 30 On distingue de même :
- *Pig(s)*, cochon(s), porc(s) ≠ *pork*, de la viande de porc,
  - *Sheep*, mouton(s) ≠ *mutton*, du mouton,
  - *Ox(en)*, bœuf(s) ≠ *beef*, du bœuf.
- 31 En breton comme en anglais, passer du comptable (discontinu) au continu, et vice-versa, ne se fait pas simplement comme en français en changeant de déterminant. L'opération est plus complexe, voire impossible dans certains cas, ce dont les apprentis bretonnants ne sont guère prévenus.
- 32 La difficulté tient au fait que, dans le nom, l'opposition sémantique UNIQUE ≠ MULTIPLE ne correspond pas parfaitement à l'opposition morpho-syntaxique SINGULIER ≠ PLURIEL.
- 33 En fait, les deux oppositions concordent pour les noms comptables :
- *A book* ≠ *books*
  - *Ul levr* ≠ *levrioù*
  - Un livre ≠ des livres,
- alors que pour d'autres noms, la notion de nombre n'a guère de sens :
- « *laketais neus Ø bara war an daol* », il a mis du pain sur la table<sup>25</sup>,
  - « *Ø kouraj neus bet*, il a eu du courage » ;
  - *Bara* et *kouraj* sont au singulier grammatical, mais ce singulier ne s'oppose pas à un pluriel possible. Ou bien, si l'on veut, *bara* et *kouraj* sont au singulier sans pour autant renvoyer à une unité sécable (comptable, discontinu).
- 34 Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce hiatus entre sémantique et syntaxe ne porte pas vraiment à conséquence en français. Il en porte, lorsque le francophone se lance à la conquête du breton (de l'anglais, etc.), en supposant, à tort bien sûr, que les autres langues expriment le nombre d'une manière aussi univoque que sa langue première.
- 35 Signalons quelques-uns des écueils qui guettent le hardi explorateur.
- En premier lieu, il ne peut utiliser le même terme pour le comptable (discontinu) et le non-comptable (c'est le cas de « pain », ou de « veau » ci-dessus). Voici quelques autres exemples :
- *Leue*, *daou leue*, *leueoù* ≠ *kig-leue*
  - Veau, deux veaux, des veaux ≠ du veau (viande)
  - *Ejen*, bœuf ; *buoc'h*, vache ≠ *kig-bewin*, du bœuf, etc.
  - *Skeud*, ombre portée ≠ *disheol*, de l'ombre
  - *Daou skeud*, deux ombres
  - (cf. en anglais *shadow* ≠ *shade*)



- *mogodenn, mogedenn*, fumée ≠ *mogod, moged*, de la fumée  
(anglais : *fume* ≠ *smoke*)
- 36 Le cas le plus emblématique concerne le glissement du continu abstrait vers le comptable : (la) beauté ≠ une beauté (personne), deviendra en breton : *koantiri, koantis, (kened<sup>26</sup> ?)* : ≠ *ur goantenn* (sur la même racine donc), mais aussi : *ur fulenn* (litt. : une étincelle), *ur geurenn*, de *keur*, cœur (aux cartes), etc.
- 37 En second lieu, il devra accepter le fait que chaque langue manifeste des préférences idiomatiques, contre lesquelles la rébellion est inutile, car le “calque” ne donne généralement pas grand-chose.
- 38 Exemple : « j’aime bien le pain au beurre » devient en breton : *me gav mad Ø bara ‘mann*, c’est-à-dire « du pain au beurre » ; la traduction mot pour mot (calque) serait agrammaticale, l’article défini n’apparaissant que grâce à un contexte antérieur, ou à une expansion du groupe nominal, que l’on n’a pas ici.
- 39 À l’inverse, « on mange du poisson à midi », se rend par *debret vo pesked da greistez* (et non *pesk*, qui ne peut fonctionner que comme nom comptable : *ur pesk, un poisson...*), soit, en fait : « on mangera des poissons à midi<sup>27</sup> ».
- 40 Voici quelques autres exemples d’emplois idiomatiques :  
« Il a trouvé un travail » ne peut se dire que : *kavet neus Ø labour, du travail<sup>28</sup>*, et « il mange beaucoup de fruits », se rend par *dibriñ ra ur bern frwezh(aj)*, en employant *frwezh/frwezhaj*, qui sont des continus, au même titre que *bara, kig...*
- 41 À preuve la question suivante : « est-ce que tu veux un fruit maintenant ? » dont l’équivalent breton sera : *bez ‘fo un tamm frwezh bremañ ?*, soit, littéralement : « un peu de fruit »<sup>29</sup>.
- 42 Il est cependant vrai que l’on entend(ait), dans le « Je vous salue, Marie », la formule suivante : *Ar frwezh dimeus ho korf, Jesus, Jésus, le fruit de vos entrailles...*<sup>30</sup>.
- 43 Et, dans ce cas, *frwezh* est traité comme un nom comptable (discontinu). Mais on est ici au sens figuré. En anglais également, le sens figuré impose un emploi particulier du mot *fruit*, du fruit (continu) ; *a fruit*, un fruit (discontinu singulier), *fruit*, des fruits (discontinu pluriel, malgré l’absence de marque de nombre), alors que *fruits* (avec un -s) s’emploie dans des tournures telles que :
- *The fruits of peace*, les avantages de la paix,
  - *The fruits of industry*, les bienfaits (que l’on tire) de l’activité humaine, etc.
- 44 Conscients des risques innombrables d’achoppement, les didacticiens de l’anglais ont produit, il y a un certain nombre d’années déjà, le « Cobuild », dictionnaire du « *real English* », où toute entrée (si c’est un nom) est analysée selon ce critère du continu (*mass nouns*) par opposition au discontinu (*count nouns*). Nous appelons de nos vœux un travail de ce type en breton. Ce serait là un authentique dictionnaire du breton contemporain<sup>31</sup>.
- 45 Mais revenons au plat du jour, pour énoncer les règles syntaxiques gouvernant chacune des deux catégories de noms du breton.
- 46 1. Noms discontinus (comptables) :
- Ils peuvent être précédés de l’article dit « indéfini », c’est-à-dire du marqueur de la singularité. Dans ce cas, ils sont éventuellement suivis de *bennag* (et variantes : *bennaked*,

etc.), qui insiste sur le sens indéterminé du syntagme : *un dewezh bennaked*, un jour ou l'autre<sup>32</sup>.

- Ils peuvent être précédés des numéraux.
  - Ils peuvent être précédés de « *peb* (*peb ki zo mestr en e di*, chaque chien est maître chez lui », dit le proverbe).
  - Ils se mettent sans problème au pluriel (quelle que soit la forme de ce dernier, « régulière », « irrégulière », « supplétive », etc.), et sont alors précédés de *un nebeud* : *un nebeud chass*, quelques chiens.
  - Ils doivent être suivis de *ebed* à la forme négative normale : « *N'eus (ket) aval ebed ba'r wezenn*, il n'y a pas de pommes dans l'arbre<sup>33</sup>. »
- 47 2. Noms continus (de masse, indénombrables...). On reconnaît parmi eux les principales classes sémantiques suivantes :
- les éléments naturels : *aer*, air, *dour*, eau, *douar*, terre, *tan*, feu, etc.
  - les matières : *gwlan*, laine, *houarn*, fer, *ler*, cuir, etc.
  - les aliments : *kig*, viande, *gwin*, vin, *bara*, pain, *sukr*, sucre, *laezh*, lait, etc.
  - les couleurs.
  - les notions abstraites et les activités humaines (dont les langues) : *karantez*, amour, *naon*, faim, *justiss*, justice, *kouraj*, courage, *follentez*, folie, *brezhoneg*, langue bretonne, etc.
- 48 Ces continus peuvent fonctionner avec l'article zéro :
- « *Ezomm zo Ø dour*, on a besoin d'eau » (ou « de pluie »),
  - « *Mez ket ezomm Ø kig kén*, la viande ne me dit (généralement) plus rien. »
  - « *Ema tiskiñ Ø brezhoneg*, il/elle apprend le breton (litt. : du breton). »
- 49 Leur quantification n'est possible qu'à l'aide de partitifs :
- des partitifs généraux bien connus :
    - « *un tamm kig/ bara/ chañs/ brezhoneg*, un peu de viande/ de pain/ de chance/ de breton<sup>34</sup> » ;
    - « *ur bannac'h (bann) laezh/ tan*, un peu de lait, de feu » ; auxquels on peut ajouter des termes comme : *pezh*, pièce, morceau, *takenn*, *tapenn*, goutte, *pekad*, petit morceau, *pikenn*, petite goutte/ tache, etc.
  - des partitifs spécifiques, c'est-à-dire que l'on est à nouveau en présence d'un traitement « à l'anglaise », sur le modèle de *Ø bread*, du pain, *Ø bacon*, lard, *Ø work*, travail, dont les partitifs spécifiques sont, respectivement :
    - *A loaf (of bread)*, un pain,
    - *A rasher (of bacon)*, une tranche de lard,
    - *A job (of work)*, un travail, un boulot.
- 50 Le breton dit, selon le même principe :
- *Ø bara*, du pain, *un dorzh vara*, un pain rond, une tourte (ce qui n'est pas tout à fait la même chose que *un tamm bara*, un bout de pain),
  - *Ø amanenn*, du beurre, *ur pezh amanenn*, une motte de beurre (*un tamm amanenn*, un peu de beurre),
  - *Ø koad*, du bois, *un hordenn goad*, un fagot,
  - *Ø amzer*, du temps, *ur reusiad/ prantad/ pennad/ sachad...*, un moment, un bout de temps.
- 51 On peut, évidemment, rencontrer des partitifs de niveaux de langue différents, ainsi à : *Ø labour*, du travail, correspond : *Ur c'hognad* (labour), un peu de boulot, ou, par litote, pas mal de boulot<sup>35</sup>.

52 Le singulier comptable peut éventuellement se marquer à l'aide d'un singulatif, que seul l'usage fait connaître. Malgré la facilité apparente de l'opération, et donc la tentation, le néo-bretonnant devrait s'abstenir d'en inventer. D'autant que, nous l'avons déjà dit, le sens de ce singulatif risque d'être inattendu (mais ce n'est pas systématique) :

- Ø *yod*, de la bouillie, *ur yodenn*, une bouillie,
- Ø *peilh*, de l'écorce, *ur beilhenn*, un morceau d'écorce,
- Ø *ler*, du cuir, *ul lerenn*, une courroie, une sangle, une étrivière...
- Ø *chokola*, du chocolat, *ur chokolaenn-Nedeleg*, une crotte au chocolat (litt. : un chocolat de Noël),
- Ø *gwres*, de la chaleur, *ur wresenn*, une vapeur qui s'élève du sol à la première pluie après une période de chaleur,
- Ø *bara*, du pain, *ur varaenn*, un pain (quelle que soit sa forme) ; le mot n'est pas employé partout ;
- Ø *koad/koat*, du bois, *ur goadenn/ur goatenn*, un madrier, une pièce de bois (cf. P. Trépos, « Le pluriel breton », p. 269 : « *koadenn*, perche, pièce de bois » ; et le gallois *coed*, bois, *coedyn*, traduit « *stick, log* » dans le *Geiriadur Mawr*, Llandysul, 1976) ; etc.<sup>36</sup>.

53 Ceci dit, il existe des noms qui sont à double appartenance, c'est-à-dire des noms qui passent, sans changement morphologique, sans aide syntaxique (partitif), d'une catégorie à l'autre. À nouveau, un parallèle s'impose avec l'anglais. Le mot *fruit* de tout à l'heure est un bon exemple de cette double appartenance :

- Ø *fruit*, du fruit (continu),
- *Fruits*, des fruits (discontinu, d'où pluriel possible).

54 Attention, ici aussi le changement de classe peut entraîner un glissement sémantique plus ou moins conséquent, dans les deux langues.

En anglais :

- Ø *paper*, du papier → *a paper*, un journal,
- Ø *hair*, chevelure → *a hair*, un poil, etc.

En breton :

- Ø *amzer*, du temps → *ar pewart amzer*, les quatre saisons,
- Ø *houarn*, du fer → *un houarn-jaw*, un fer à cheval,
- Ø *koad*, du bois → *ur c'hoad*, un bois, une forêt,
- Ø *trous*, du bruit → *un trous*, un bruit,
- Ø *paper*, du papier → *ur paper*, un document, un formulaire (pluriel *paper(i)où*) : *Roet zo din daou baper da gargañ*, on m'a donné deux formulaires à remplir.

55 Ce dernier cas tombe à pic pour signaler qu'il existe des « cas tangents ». Certains grammairiens refuseraient sans doute à *paper* le statut de nom comptable (discontinu), et pourtant l'exemple ci-dessus est authentique<sup>37</sup>.

56 Voici quelques autres cas d'espèce, toujours dans le cadre du passage du continu au discontinu :

- Ø *bara*, du pain → *ur bara*, un pain,
- *De(g)ass ur bara hir*, rapporte un pain long ;
- *Prenet meus daou vara*, j'ai acheté deux pains ;
- *Daou vara daou livr vese prenet bewech*, on achetait deux pains de deux livres à chaque fois.

57 Cet emploi directement comptable (discontinu) de *bara* est également mentionné par P. Trépos (p. 81 de sa grammaire) : « *eur bara a zeg lur*, un pain de dix livres ».

- 58 Un emploi comptable, particulier et désuet, se relève chez Anjela Duval, dans *Leve ar paour* (paru dans *Al liamm* n° 201, 1980, p. 258) : « *Ur bara oa ur gont a ed-bara da reiñ bep miz d'ar paour designet da bep roer* » ; traduisons, autant que faire se peut : « un “pain”, c'était la quantité de blé panifiable à donner chaque mois au pauvre attribué à chaque donateur ». Ici, le glissement sémantique est flagrant, et se rend difficilement en français. Quelques lignes plus loin, A. Duval poursuit : « *Lod o-doa daou pe dri bara, pe unan, pe un hanter hini, hervez o ezhommoù*, certains (des indigents de la commune) avaient (droit à) deux ou trois “pains”, ou un seul, ou un demi, selon leurs besoins. »
- 59 Ø *kurun*, du tonnerre → *ur c'hurun*, un coup de tonnerre, s'entend et se lit parfois au lieu de *un taol-kurun*, qui est plus usuel. Ainsi chez Yves Le Moal (in *Pipi gonto*, Le Goaziou, 1925, p. 160) : « *E vouc'hal a goueas hag a zavas, (...) e zorn oa prim ha têt evel eur c'hurun*, sa hache s'abattit et se releva, (...) sa main était prompte et violente comme l'éclair (litt. : comme “un” tonnerre). »
- 60 Ø *labour*, du travail, et pourtant J. Gros écrit : « *Te 'ra daou labour hennez*, tu abats deux fois plus d'ouvrage que lui » (cité par F. Favereau dans son *Dictionnaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, 1992, p. 459).
- 61 Ø *poan*, de la douleur, de la peine, mais le mot peut devenir comptable, comme dans cette phrase que nous avons entendue un jour d'arrachage de pommes de terre : « *Taol ar pato war-eeün bar garrigell, kuit da gaved diw boan*, mets les pommes de terre directement dans la brouette, cela t'évitera d'avoir deux corvées. »  
Ce dernier exemple montre que les noms abstraits aussi, pas seulement les concrets, peuvent être à double appartenance, à l'instar de : Ø *karantez*, de l'amour, de la passion, mais : *ur garantez fidel*, un amour fidèle.
- 62 Cependant, des mots très fréquents ne sont pas à double appartenance en breton. Il y a donc risque d'interférence lorsque l'équivalent français l'est ; exemple : Ø *dilhad*, du linge ; des vêtements. On dit : *kannañ an dilhad*, laver le linge ; *dilhad-sul*, habits du dimanche. Mais le singulier n'est possible qu'en ayant recours à un changement lexical : *un abid*, un costume ; *ur chupenn*, une veste, etc.<sup>38</sup>.
- 63 Pourtant, si *dilhad* est rarement compatible avec l'article indéfini<sup>39</sup> et les numéraux, il se voit parfois au pluriel, pour une quantification imprécise. Et ce qui, dans notre parler natal, se dit *dilhad-gwele*, linge de lit (draps, couvertures), se trouve sous la forme : *dilhajou-wele*, à la page 225 du « Pluriel breton », *op. cit.*
- 64 A contrario, si un nom habituellement discontinu s'observe sans les marques de cette classe, c'est qu'il est passé au continu, en prenant souvent, par là même, un sens général ou abstrait plus ou moins prévisible par rapport au sens premier. Exemples :
- *ur barw*, une barbe → *lakad Ø barw*, (litt. : mettre) se laisser pousser (de) la barbe ;
  - *ur bresel*, une guerre, *ur vresel*, une bataille → Ø *bresel zo etreze*, c'est la mésentente, le conflit entre eux ;
  - *bro, ur vro*, un pays → *foetañ Ø bro*, parcourir du pays, rouler sa bosse ;
  - *gaol*, enfourchure des jambes → « *ober Ø gaol*, crâner »<sup>40</sup> ;
  - *gweladenn*, visite officielle des beaux-parents chez la future mariée → *ober Ø gweladenn*, ainsi dans : « *Ema Sez oc'h ober gweladenn aze*, Françoise est là en train de faire l'inventaire (d'examiner par curiosité le contenu de la maison d'autrui) », in J. Gros, *Le trésor du breton parlé*, tome 3, 1974, p. 181 ;
  - *un hent*, un chemin → *bezañ /chom war Ø hent*, être/rester sur (le)passage, encombrer la voie ;

- *kloc'h*, ur *c'hloc'h*, (une) cloche → *mod-se noa bet Ø kloc'h*, de cette façon il avait eu (droit à) une volée de cloches ;
  - *kov*, ur *c'hov* (voyelle fermée), ou *kof*, ur *c'hof* (voyelle ouverte), un ventre → *kargañ Ø kov*, (litt.) « remplir ventre », soit « (se) rassasier ».
- 65 Autre exemple :
- *Ø kov zo, ma vije bet boued !*, il y a « du ventre », dommage qu'il n'y ait rien à manger ! (plainte des oiseaux en hiver) ;
  - *korf*, ur *c'horf*, un corps → *ober Ø korf*, faire « du corps », faire sa croissance ;
  - *chom war gorf*, (litt.) « rester sur corps », c'est-à-dire « s'incruster chez quelqu'un, jouer les pique-assiette » ;
  - *merouri*, ur *verouri*, une métairie, une ferme → *ober Ø merouri-nos*, déménager à la cloche de bois (*ober Ø koumanant-nos* chez J. Gros, *op. cit.*, tome 2, 1970, p. 275) ;
  - *ur mestr*, un maître, un propriétaire → *sevel Ø mestr (da...)*, maîtriser, dominer ; comme dans : « *ar c'heseq eo red sevel mestr dehe dre vraw*, les chevaux doivent se maîtriser en douceur » ;
  - *micher*, ur *vicher*, (un) métier → « *Ne raomp ket Ø micher deus an dra-se*, nous ne sommes pas des professionnels », disent modestement les frères Morvan ;
  - *un ostaleri*, une auberge → *delc'hen Ø ostaleri*, tenir auberge ;
  - *ur pos*, une pause → *lakad Ø pos*, faire (une) halte ;
  - *ur skodenn*, une quote-part, un écot → *ober Ø skodenn*, laisser une ardoise (dans un commerce) ;
  - « *En despet da botr ar c'hoaven, Fant a renko ober skoden...* », soit, approximativement : « Même si cela contrarie l'écrémeur, Fanchon devra faire des dettes. » Ces vers sont tirés de la chanson satirique « *Ar gogez* », l'homme qui se plaît aux tâches ménagères (comme l'écrémage du lait), à la page 342 de *Bleuniou yaouankiz*, le recueil de A. Bocher (Ar Yeodet), éd. Lajat, 1909 ;
  - *ur skol*, une école → *Ø skol*, instruction ; « *kass o bugale da c'hounid hep tamm skol ebet*, envoyer leurs enfants gagner (leur vie) sans instruction » (A. Duval, *Leve ar paour, op. cit.*, p. 267), etc.
- 66 On remarquera une ressemblance certaine entre ce genre de tournures et celles où l'on rencontre des adjectifs substantivés (par des prépositions, par la marque Ø), lesquels prennent aussi une valeur abstraite : *Dre vra(w) pe dre ha(gr)*, et sa variante : *Dre gær pe dre heg*, (litt.) « par beau ou par méchant », soit « de gré ou de force ». Le même glissement s'observe dans des dictons comme ceux-ci :
- *Enorus zo arc'hantus*, (litt.) « honorifique est coûteux », soit : « les honneurs coûtent cher » ;
  - *Klemmus zo padus*, (litt.) « plaintif est durable », soit : « les geignards font de vieux os ».
- 67 Dans les pages précédentes, nous avons parlé de noms dont on déduit la classe (continu ou discontinu) d'après le comportement dans le syntagme nominal : présence des suffixes de pluriel, de « singulatif », marquage par des déterminants, numéraux, partitifs...
- 68 Mais souvent, l'audition de la phrase entière s'avère nécessaire pour comprendre à quelle catégorie appartient un nom donné. Pour être clair, il faut observer quel type d'accord le nom provoque dans le groupe verbal, dans les pronoms, ou encore dans les prépositions conjuguées, s'il y en a. Ceci est particulièrement vrai pour les termes désignant des éléments naturels, des matières, des aliments, termes qui sont, malheureusement, classés de façon variable selon les grammaires que l'on consulte. On les rencontre parfois rangés parmi les « collectifs ».

- 69 C'est ici que notre traitement d'après le critère du continu ou du discontinu peut, nous semble-t-il, prouver son utilité, aussi bien pour le bretonnant confirmé que pour le débutant. Rappelons le principe de base énoncé plus haut :
- 70 CONTINU = singulier grammatical (autrement dit : accord au singulier dans la phrase) ; DISCONTINU = 1) renvoi à l'unique, donc singulier grammatical ; 2) renvoi au multiple, donc pluriel grammatical (accords pluriels dans la phrase).
- 71 Ainsi, c'est à la manière dont le locuteur natif manie le nom que l'on décèle à quelle classe il l'attribue, en tenant compte du contexte précis dans lequel ce nom apparaît. À contexte, ou sous-entendu différent, traitement différent.
- 72 Le francophone qui « accroche » au breton se doit (se devrait, en tout cas) de s'adapter à cette souplesse grammaticale, d'une nature bien différente de celle de sa langue première. À défaut de quoi, il ne respecterait pas l'esprit, le génie propre du breton, et risquerait en permanence de sombrer dans le solécisme.
- 73 Prenons à nouveau quelques exemples :
- *arc'hant* / *argant*, désigne l'argent (métal) ; c'est un continu, et donc un singulier grammatical : « *n'eo ket arc'hant*, ce n'est pas de l'argent, en argent » (l'objet que je vois) ; mais, dans le dicton haut-cornouaillais suivant<sup>41</sup> : *An arc'hant neuint ket c'hwezh ebed*, il vaut sans doute mieux traduire *arc'hant* par « les pièces d'argent n'ont pas d'odeur », le verbe étant à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel. *Arc'hant*, même s'il n'a subi aucun changement morphologique, est ici traité comme un discontinu pluriel.
  - Autre dicton de la même région : *An arc'hant eo berr o lost*, (litt.) « l'argent est courte leur queue, soit : l'argent est difficile à attraper, à gagner ». Ici aussi *arc'hant* est un discontinu pluriel, d'où le possessif de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.
  - Dans la revue *Brud nevez* (n° 189, 1991), Mgr Favé propose des tournures léonaises, dont une cousine de notre dicton : *Ar peziou arhant a zo berr o lost*, « les pièces d'argent est courte leur queue ».
  - Cette formulation, en ce qui nous concerne, sonne comme une paraphrase, ou une explication. La manière de dire cornouaillaise est plus concise, et de meilleure facture bretonne. Nous notons avec intérêt une troisième variante, léonaise elle aussi, relevée par Alf Sommerfelt<sup>42</sup> : « *An arc'hant a zo berr a lôstou*, les sous ont la queue courte » ; en fait, la phrase bretonne dit : *...queues courtes*.
  - Le traitement d'*arc'hant* est identique dans la comptine suivante, où les cloches de l'église de Bulat-Pestivien (canton de Callac, Côtes d'Armor) manifestent leur étonnement, le jour du célèbre pardon (qui se tient le dimanche suivant le 8 septembre) :
  - *Amañ gouez arc'hant !*, Ici l'argent tombe (dit le bourdon),
  - *Vel teuant 'h ant ! Vel teuant 'h ant !*, répond la volée des petites cloches, soit : « comme ils viennent ils partent ! (aussitôt arrivés, aussitôt enlevés ! ) ».
- 74 Qu'on ne nous dise pas que ce serait une spécificité cornouaillaise, en breton populaire. Nous venons de voir que le Léon ne fait pas bande à part ; le Vannetais non plus :
- *Reit me argand d'ein, dobér em es a nehé*, « donnez-moi mon argent, j'en ai besoin » (litt. : besoin d'eux), disent les très sérieux abbés A. Guillevic et P. Le Goff dans leur *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes* (Librairie Lafolye, 1902), p. 137.
- 75 Revenons au Léon, et à sa littérature :
- « *Va arhant, a lavare, e pelec'h ema va arc'hant ? – A-dreñv an ti (...)* *Lezit, me 'zo 'vond d' o herhad* », lit-on chez K. Jezegou<sup>43</sup>, soit : « Mon argent, disait-il, où est mon argent ? – Derrière la maison (...) Attendez, je vais les chercher. »

76 On pourrait apporter d'autres exemples portant sur *arc'hant*<sup>44</sup>, mais passons plutôt à d'autres mots :

- *Balan*, du genêt ; des touffes de genêt...
- « *Hag-eñv meump gwelet balan en bleuñv war an hent ! N'eus ket kalz, med balan int*, nous avons même vu du genêt en fleur sur la route (en venant) ! Il n'y en a pas beaucoup, mais ce sont des touffes de genêt. »
- *Barw*, de la barbe ; des poils de barbe :
- « *Kreski a ra e varo evelato, hag o veza ma ne fell ket d'ezañ kaout anezo hir, e teu eur perukenner bep sizun da droc'ha anezo d'ezañ*<sup>45</sup>, cependant sa barbe pousse, et puisqu'il ne veut pas les avoir longs, un coiffeur vient chaque semaine les lui couper. »
- *Boued*, de la nourriture :
- « *Leusket moa boued bar baelourenn, ha pa oan deut en-dro oant pillufet toud !* j'avais laissé de la nourriture dans la poêle, et quand (litt.) j'étais revenu, ils étaient tous cramés. »
- *Derw*, du chêne ; branches, bûches de chêne :
- « *An derw n'int ket koulz hag ar faw d'ober tan*<sup>46</sup>, les bûches de chêne ne valent pas celles de hêtre pour faire du feu. »
- *Douar*, de la terre ; pièces de terre, parcelles...
- « *Kalz a zouar na vint ket digoret*, on ne défrichera pas beaucoup de terres », dit J. Gros (in *Le trésor...*, tome 2, *op. cit.*, p. 109). Pourtant, *douar* est un mot à double appartenance, et par conséquent, le simple pluriel *douarou* est disponible. Mais a-t-il exactement le même sens ?
- *Ed*, du blé ; tiges de blé, etc. :
- « *Hag an ed a vo gwerzet bremañ diwar o gar*, et le blé sera vendu maintenant de sur sa tige (sur pied) », in J. Gros, *Le trésor...*, tome 1, p. 185. En fait, le breton dit « de sur leurs tiges ».
- *Foenn*, du foin ; des foins (de diverses sortes) :
- Comme dans le dicton : « *dre o gouenn ta foenn bar prad*, (litt.) d'après leurs espèces, le foin pousse dans le pré », soit, à peu près : tel père, tel fils.
- *Geot, yeot*, de l'herbe ; des herbes :
- « *Ar yeot a heje o begoù goustadik* », nous raconte J. Kerrien<sup>47</sup>, « les herbes secouaient doucement le bout de leurs tiges ».
- *Gwlan (gloan)*, de la laine ; morceaux, fils de laine... :
- « *Ar gloan-prena-ze na vezont ket ken solud hag ar gloan nezet er gêr*, cette laine achetée (cette laine du commerce) n'est pas aussi solide que la laine filée à la maison », J. Gros, *Le trésor...*, tome 2, p. 429. Il conviendrait probablement de traduire : « les pelotes de laine du commerce ne sont pas... », le verbe de la phrase bretonne étant à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.
- *Kerc'h*, de l'avoine ; des grains, des épis d'avoine... :
- « *Kraset vese kerc'h araog kass anehe d'ar velin*, (litt.) on passait l'avoine au four (pour la sécher) avant de les envoyer au moulin. »

77 On note que J. Gros (*Le trésor...*, t. 2, p. 252) indique qu'il considère ce mot comme un « collectif » (p. 252), tout comme *polod*, grumeaux (p. 424), ou *stered*, étoiles (p. 491). On relève d'ailleurs (p. 347), à l'entrée *mergl*, la phrase suivante : « *Ar herh a oa kouezet ar mergl warno*, l'avoine était atteinte de la rouille » ; la traduction mot pour mot serait : « l'avoine était tombée la rouille sur eux ».

- *Koad*, du bois ; des morceaux de bois...
- À la question : « *Ped sort koad zo bar vro ?*, combien de sortes de bois y a-t-il dans le pays ? », on répond : « *Re vihan ha re vras, Re sec'h ha re c'hlas*, des petits et des grands, des secs et des verts ».

- 78 Dans nos « Krennlavarioù... », *op. cit.*, p. 37, on trouve le dicton : « *Ar c'hoad bihan zo red d'eren ar re vras*, les petits morceaux de bois sont nécessaires pour lier les gros » (allusion aux fagots), c'est-à-dire quelque chose comme « on a toujours besoin de plus petit que soi ».
- 79 Pour faire bonne mesure, citons E. ar Moal, dans *Pipi gonto*<sup>48</sup>, p. 5 : « *Eun toullad koad sec'h hag e lakeas an tan enne d'en em dommañ*, une bonne quantité de bois (litt.) auxquels il mit le feu pour se réchauffer. »
- *Lann*, ajonc ; tiges d'ajonc...
  - Dans les *Chañsoniou eur Vigoudenn* de G. Goyat<sup>49</sup>, on note la phrase « *Daspugn al lann hag o fila* », qui est traduite : « que je ramasse l'ajonc et que je le pile », même si le pronom infixé breton est celui de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.
  - *Lojeis*, logement ; habitation ;
  - « *Bet eo an tan war ma lojeiz ? - Ya, Aotrou, rostet int toud*<sup>50</sup> », soit : « Est-ce que le feu a pris dans mes bâtiments ? - Oui, Monsieur, ils ont tous brûlé ».
  - *Maïs*, du maïs ; des pieds de maïs...
  - « *Ar maïs n'int ket diwanet* », lit-on dans le *Dictionnaire du breton contemporain*, *op. cit.*, p. 192, soit : « Les pousses de maïs ne sont pas sorties. »
  - *Plous*, de la paille ; des brins de paille...
  - « *Ar plous-gwinizh-se n'int ket deus ar bloaz-mañ*, ces bottes de paille de froment ne sont pas de cette année. »
  - *Saladenn*, de la salade ; des têtes de salade...
  - « *Da saladenn feus ket divaneuret, med al lapined gavo 'nehe*, tu n'es pas venu à bout de tes salades (litt. : de ta salade), mais les lapins les trouveront. »
  - *T(a)ouarc'h*, de la tourbe ; des mottes de tourbe...
  - « *An touarc'h ? - Ya - Berniet vijent (vesent) bar gêr*, soit : la tourbe ? - Oui - on les mettait en tas à la maison. »
- 80 Il faut bien mettre un terme à cette énumération, mais nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet.
- 81 Un petit coup d'œil au gallois permet de discerner, dans cette langue cousine, des traitements similaires. Ainsi pour *arian*, argent :
- « *Os oes gan Enoc Huws arian, mi faswn i'n ei gynghori i gymryd gofal ohonynt, mam*, si E. Huws a de l'argent, je lui conseillerais (litt.) de prendre soin d'eux, mère. »
  - « *Rydw i'n gwybod nad oes gan 'nhad (...) ddim arian i'w gwario na'u colli*, je sais que papa n'a pas d'argent à jeter par les fenêtres ou à perdre (litt. : à les jeter ni à les perdre)<sup>51</sup>. »
- 82 Il semble difficile d'envisager ici un anglicisme, puisque l'anglais distingue bien, lui, entre *silver*, argent (métal), et *money*, argent (liquidités).
- 83 Par contre, la possibilité en breton (et en gallois) d'employer un nom, soit comme un singulier grammatical, pour désigner une matière, soit comme un pluriel (entraînant des accords dans la phrase), lorsqu'on envisage des éléments séparés (discontinus), rappelle bien le type de mots anglais que nombre de grammaires françaises de cette langue appellent des « collectifs ». Citons longuement A.R. Tellier<sup>52</sup> : « Des noms dépourvus de la marque du pluriel<sup>53</sup> acceptent aussi bien une forme de pluriel qu'une forme de singulier dans le verbe dont ils sont le sujet. Tel est le cas de *party, crowd, audience, army, government, cabinet* (au sens politique), *crew, team, jury, class, flock, herd, staff, management, police*, etc. Par exemple, on dira aussi bien : *The government are agreed* (accord au pluriel), que : *the government is divided* (accord au singulier). »



- 84 Autres exemples : *the police are searching the house; the cattle has been sold*, en face de *the cattle are grazing in the meadow...*
- 85 Traduisons les trois dernières phrases de façon littérale, afin de bien indiquer ce que cette manière de faire peut avoir d'incongru en français correct : « La police sont en train de fouiller la maison ; le bétail a été vendu ; le bétail sont en train de paître dans la prairie. »
- 86 Pour ce qui est de l'anglais toujours, on ne peut éviter de penser également à des pronoms comme *everyone, everybody*, « tout le monde » : « *Everyone knows that* / Tout le monde le sait » (accord singulier dans le verbe), mais : « *everyone has their own ideas about it* / chacun a son idée là-dessus » (accord singulier dans le verbe suivi d'un accord pluriel dans le possessif) ; « *Everybody should be able to raise their children in a decent home* / Tout le monde devrait pouvoir élever ses (litt. : leurs) enfants dans un logement correct<sup>54</sup>. »
- 87 On notera qu'en breton aussi, parfois, des noms désignant des groupes de personnes (en plus des noms de matières étudiés plus haut) passent du singulier au pluriel dans les accords, au gré de l'énonciateur. Ainsi, *familh, famille*, que tous les dictionnaires classent comme nom féminin singulier (*diw familh vras*, in *Dictionnaire du breton contemporain*, op. cit., p. 235), est-il un « collectif » sous la plume d'A. Duval : « *War-lerc'h ar marv, dilhad an hini tremenet 'veze roet ar peurliesañ d'ar beorien, nemet pa vez ezhomdek ar familh o implijent o-unan, se zo sklaer<sup>55</sup>* », soit : (litt.) Après le décès, les vêtements étaient la plupart du temps donnés aux pauvres, mais quand la famille était nécessaire ils les employaient eux-mêmes, évidemment.
- 88 On peut presque comprendre que des auteurs de grammaires bretonnes (souvent francophones au départ, ayant embrassé « la cause » sur le tard, ou bretonnants, mais nécessairement instruits, et marqués par un mode de pensée) aient répugné à décrire, et même à observer (certains en étaient-ils seulement capables ?) de tels « égarements », des manières de faire si peu cartésiennes, semble-t-il.
- 89 À supposer que l'on retourne, en breton, des mots comme *stered, luc'hed, logod, merien, lousoù*, etc., à leur classe d'origine (historique), celle des noms pluriels, le terme collectif serait alors disponible pour traiter le cas de *koad, kerc'h, saladenn, familh...*, lorsqu'ils désignent un plus ou moins grand nombre d'éléments, de morceaux, de têtes, et que l'on procède donc dans la suite de la phrase à un accord notionnel<sup>56</sup> dans les verbes, pronoms, prépositions conjuguées...
- 90 C'est là une suggestion que nous faisons à « l'A.R. Tellier-à-venir » de la grammaire bretonne. Mais avant de choisir sa terminologie, il aurait à décrire le phénomène en détail, puisque les manuels actuellement disponibles ne sont pas d'une aide considérable. Ainsi la *Grammaire du breton contemporain* (op. cit., 1997), ne parle-t-elle nulle part des obligations syntaxiques liées aux deux classes de noms (comptable-discontinu ≠ indénombrable-continu), lesquelles ne sont d'ailleurs pas clairement définies (page 50). Ainsi la présence nécessaire de *ebed* après un discontinu en phrase négative<sup>57</sup> n'est pas présentée au chapitre du nom. Il faut aller dénicher cette règle de base (très schématiquement exposée) à la page 136, au chapitre des « Indéfinis » ; autrement dit, on ne la trouve que si on la cherche, c'est-à-dire si l'on est déjà au courant.
- 91 F. Kervella (in *Yezhadur bras ar brezhoneg*, op. cit., 1947) a mieux appréhendé cette question épineuse des classes de noms, et il distingue *anvioù hollek* et *anvioù stroll*. Le

premier terme est sans doute à l'origine du « nom générique » dans la *Grammaire du breton contemporain* (*hollek*, « général, universel », selon le lexique de R. Hémon, Al Liamm, 1958). F. Kervella définit les classes d'après le sens, mais surtout il énumère les propriétés fonctionnelles de chacune à la page 203, et à nouveau, de façon plus complète, page 215 : « *Anvioù hollek (...)* *paper, geot, dour, bara, kelenn, pri, aour (...)*, *anavezet e vezont dre ma ne c'heller ket peurvuiañ lakaat ouzh o heul ar ger-mell amstrizh, an niveroù-pegementiñ, pe c'herioù evel meur a, bennak, ebet* ». Traduisons la fin : « On les reconnaît (les *anvioù hollek*) à ce qu'on ne peut en général les faire suivre de l'article indéfini, des numéraux, ou de mots comme *meur a, bennak, ebet*. » Mieux encore, F. Kervella semble avoir senti (on est en 1947, rappelons-le), sans toutefois le nommer expressément, le cas de la double appartenance. À la fin du paragraphe des collectifs (« *anvioù stroll* »), il ajoute, en petits caractères, un peu comme des *second thoughts* : « *An hevelep ger a c'hello bezañ a-wechoù unan, a-wechoù lies, hervez e dalvoudegezh : evelse kistin (strollder) a vo da envel ar frouezh, kistin (hollder) da envel ar c'hoad* », soit : le même mot pourra être parfois singulier, parfois pluriel, selon sa signification ; ainsi *kistin 1* (collectif) désignera les fruits, et *kistin 2* (générique ?) désignera le bois.

- 92 En tout état de cause, on voit bien que la langue française n'est pas une aide pour comprendre le phénomène, puisque *kistin 1* s'y dit « châtaignes », et *kistin 2*, « (du) châtaignier ». En breton, donc, *kistin 1* et *kistin 2* pourraient être traités comme deux noms distincts, ou du moins, être différenciés dans le bon dictionnaire que nous appelons de nos vœux. C'est sensiblement la même chose pour *houarn*, etc. (voir plus haut) :

- *Houarn 1*, n. discontinu, « morceau de fer ; fer (à cheval, à friser...) ; mords de bride ». Compatible avec les numéraux, *ebed* en énoncé négatif, etc.
- *Houarn 2*, n. continu, « (du) fer » (matière) ; incompatible avec les numéraux ; nécessite un partitif pour devenir comptable : *un tamm houarn* ; etc.

- 93 Il ne serait pas inutile, évidemment, pour des raisons pédagogiques, de prévoir des sous-classes de noms de type 1, à savoir pour les noms dont le pluriel se forme par adjonction de suffixe(s), ou par inflexion vocalique, ou les deux, etc. (sans oublier une sous-classe pour ceux qui, comme *kistin 1*, sont des pluriels sans désinence, desquels on peut tirer des singuliers en *-enn* : *kistinenn, ur gistinenn*, une châtaigne).

- 94 Par contre, et c'est bien regrettable, le cas particulier de double appartenance sur lequel nous avons insisté dans les dernières pages, semble, tel un papillon rebelle, avoir échappé aux mailles du filet grammatical normatif. Est-ce parce que c'est surtout la langue parlée qui le pratique ? Ou parce qu'il marque un choix, une initiative du locuteur natif, alors que les grammaires, avec un assez bel ensemble, ont plutôt voulu imposer un cadre, hors duquel le bretonnant sombrait ipso facto dans le *trefoedaj*. Ce cas de double appartenance implique, en véritables collectifs, des accords de phrase (dans le verbe, les pronoms, etc.) au pluriel, même si, non seulement ces mots ne présentent aucun morphème de pluriel (ce qui est vrai aussi pour les mots de la classe de *kistin 1*), mais sont ordinairement des noms singuliers de matière (comme *kistin 2*). C'est là que, chez F. Kervella, la touche finale du paragraphe concernant les *anvioù hollek* nous paraît beaucoup trop péremptoire : « *E pep keñver all e vez graet ganto evel gerioù unan / De tous les autres points de vue, ils sont traités comme des noms singuliers.* »

- 95 En réalité, l'usage (nos exemples viennent de tous les parlers) prouve que non, que ces noms sautent allègrement, en cas de besoin, le mur qui sépare dans la syntaxe l'accord singulier de l'accord pluriel.
- 96 A.E. Troude, qui, sur ce point au moins, a finement observé le breton parlé (et cela contre toute attente, étant donné son milieu, son métier, son entrée dans les lettres bretonnes sous la houlette philologico-romantique de J.-F. Le Gonidec), nous semble trop catégorique dans l'autre sens. Néanmoins, ce qu'il dit à l'entrée *luduenn* de son dictionnaire<sup>58</sup> reste à méditer en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle (doit-on y sentir l'influence heureuse de son ami et collaborateur G. Milin ?) :
- 97 « *Luduenn*, s. f., grain de cendre (...) Le pluriel *ludu* entraîne le pluriel après lui, à l'instar de *keuneud*, *kolo*, *arc'hant* et d'autres, dont nous avons, en leur lieu, parlé avec détail. C'est ainsi qu'il faut dire *al ludu-ze n'int ket seac'h*, cette cendre est mouillée. À la lettre, « ces grains de cendre ne sont pas secs ». En parlant de cendre qu'il est venu pour vendre, un paysan dit à un autre : *gwerzet am euz va re*, « j'ai vendu les miens, mes grains de cendre », ou « ma cendre », comme on dit en français. Les personnes qui savent le français sont choquées<sup>59</sup> de cette locution bretonne, comme elles sont choquées d'entendre dire à Cicéron : *turba ruunt*, au lieu de *turba ruit*, et pourtant l'un et l'autre se dit ou se disent. Pour ces motifs, on doit entendre dire plus souvent *al ludu-ze n'eo ket seac'h*, ce qui n'en est pas moins une faute contre le génie de la langue bretonne. »
- 98 À quel(s) ouvrage(s) P. Trépos fait-il allusion, lorsqu'il écrit, dans l'introduction de son « Pluriel breton » (*op. cit.*, 1956) : « Le premier contact du jeune bretonnant avec une grammaire bretonne est en général décevant... Il a une impression de gêne devant la rigueur des règles qui lui sont présentées. »
- 99 On n'en sait rien. Mais il se peut que ce « jeune bretonnant » décontenancé hésite, envisage de donner son opinion, et finalement se taise, tant il trouve difficile d'émettre des doutes, de remettre en question ne serait-ce qu'une bribe du travail d'aînés qu'il suppose avoir été animés des mêmes bonnes intentions que lui envers la langue bretonne. Mais l'analyse à fondement scientifique a-t-elle intérêt à laisser intervenir le sentiment, fût-il généreux ? Et les études bretonnes sont-elles condamnées à l'exégèse et à l'hagiographie, ou peut-on encore tenter de proposer des solutions nouvelles aux problèmes spécifiques de la langue ?
- 100 Car il n'en reste pas moins que ceux qui ont pris certains préceptes de façon trop restrictive (souvent parce qu'ils n'avaient qu'une connaissance livresque de la langue), se sont plus d'une fois fourvoyés. C'est, parmi d'autres, le cas de l'annotateur des contes de Luzel<sup>60</sup> qui dit : « **Traezh**, *anv-stroll*, a zo implijet amañ evel un unander : *hen skuilhas*, *e-lec'h* : *o skuilhas* » ; soit : « *traezh*, est employé ici comme un singulier : le répandit, au lieu de : les répandit ». Si l'on admet que *traezh*, sable (de mer), puisse être un nom de matière (comme *douar*, terre, etc. ; voir plus haut), être donc un continu, le singulier s'impose, et Luzel a raison (bien sûr, serions-nous tenté de dire). Et tant pis si le dictionnaire de R. Hémon<sup>61</sup> ne veut voir dans *traezh* qu'un collectif, donc un pluriel sans doute, bien que R. Hémon ne dise pas un mot des accords régis par le collectif dans sa grammaire<sup>62</sup>.
- 101 Nous adhérons par contre volontiers à la déclaration suivante : « *A notable feature of the language and one reason for its great flexibility, is the way words may slide out of their customary categories into others. The count / mass categories exemplify this / Un des traits notables de la langue, et l'une des raisons de sa grande souplesse, c'est la façon dont les*

mots sont susceptibles de glisser de leur catégorie habituelle vers une autre. Les catégories des noms comptables et des noms continus sont une bonne illustration de cela. »

Ce n'est pas de breton, hélas, qu'il s'agit ici, mais d'anglais<sup>63</sup>.

- 102 On a plaisir à retrouver parfois chez P. Trépos des réflexions du même ordre : « C'est dans la langue fruste, populaire, que l'expression recouvre le mieux l'idée que l'on veut exprimer. J'ai souligné les possibilités du breton dans l'expression du nombre ; cette richesse se retrouve dans d'autres domaines : le Breton ne se sent pas emprisonné dans le cadre rigoureux des catégories grammaticales, et sa langue est restée d'une souplesse extraordinaire<sup>64</sup>. »
- 103 Mais, que ce soit pour le nom, que ce soit pour les temps et les modes (voir sa *Grammaire bretonne*, *op. cit.*, p. 281), ce genre de propos est resté (et vraiment on le regrette) chez P. Trépos, de l'ordre du cri du cœur, d'une intuition qu'il n'eut pas le temps d'exploiter.

## NOTES

1. F. FAVEREAU, *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, 1997.
2. *Int*, 3<sup>e</sup> personne du pluriel, renvoie au « collectif » *bili*.
3. Le vannetais en est resté à *ster*, *stir*, le gallois à *ser*.
4. Vieux-breton *loc* (cf. L. FLEURIOT, *Dictionnaire du vieux-breton*, Toronto, 1985, p. 244 et p. 508).
5. Gallois moyen *myr* (in L. FLEURIOT, *op. cit.*, p. 260, à *moriuon*).
6. Cf. *Grammaire du breton contemporain*, *op. cit.*, p. 34 ; ou P. TRÉPOS, *Grammaire bretonne*, Rennes, p. 68.
7. Au titre, notamment, du sens commun ; exemple : *skiltrenn*, écharde, est, pour le *Dictionnaire du breton contemporain*, *op. cit.*, p. 675, tiré d'un collectif *skiltr*. Or, une seule écharde, c'est déjà suffisamment désagréable. Qui souhaiterait voir des échardes se multiplier à l'infini ? Comme quoi, la logique du travailleur manuel (même occasionnel), et donc probablement sa grammaire, sont susceptibles de diverger du point de vue du théoricien. En l'occurrence, *skilt(r)ennoù*, forme qui nous est familière, propose un pluriel (pluriel « simple », donc, plutôt que pluriel de singulatif) qui paraît largement suffisant.
8. Le mot *krampouezh* s'accommode même du quantifieur *ur c'houblad*, une paire, dans la formulation idiomatique : *ur c'houblad krampouezh*, une crêpe double. Et dans un mot comme *pempenn*, ensemble de cinq éléments, par exemple moyette de cinq gerbes, la multitude est clairement limitée à cinq.
9. Et la liste n'est pas complète, puisque P. Trépos ne fait pas de sous-classe particulière pour les *pluriels de diminutifs de duels*, dont il fournit pourtant un exemple p. 274 : *daoulagadouigou*, des paires de petits yeux, terme attesté dans la littérature populaire (cf. Y. ar FLOCH, *Koñchennou eus bro ar Ster Aon*, Le Dault, Quimper, 1950, p. 259).
10. Cf. par exemple *A comprehensive Welsh grammar*, D.A. THORNE, Oxford, 1993, p. 101, et p. 106-108.
11. J.F.M.M. LE GONIDEC, *Dictionnaire breton-français, précédé de sa grammaire bretonne*, Saint-Brieuc, 1850.

12. « La linguistique saussurienne donne le nom de conscience linguistique au sentiment intime que le locuteur a des règles et des valeurs linguistiques : c'est la faculté de langage, proche de l'intuition du locuteur natif de la linguistique générative », in *Dictionnaire de linguistique*, J. DUBOIS et al., Larousse, 1973, p. 116. À la page 468 de cet ouvrage de référence, on lit aussi : « On appelle intuition du sujet parlant la capacité du sujet parlant, qui a intériorisé la grammaire spécifique d'une langue, de formuler sur les énoncés émis dans cette langue des jugements de grammaticalité, de synonymie et de paraphrase. » L'article Grammaticalité, p. 239, est trop long pour être cité en entier ici ; notons quand même que l'on y dit : « S'il y a des différences entre les locuteurs sur la grammaticalité d'une phrase, c'est que leurs compétences (leurs grammaires) sont des variantes du même système », et surtout, un peu plus loin : « La grammaticalité ne se fonde pas sur l'emploi d'un mot ou d'une construction, mais sur un jugement. Et ce jugement ne relève pas de l'expérience acquise, mais d'un système de règles générales intériorisées au cours de l'apprentissage de la langue. Aussi ce sont les jugements de grammaticalité qui vont servir à établir les règles d'une grammaire, et les agrammaticalités recensées permettent de définir les contraintes qui s'exercent sur les règles générales (règles dépendantes du contexte). »

13. Cf. R. HÉMON, *Grammaire bretonne*, 1972, p. 22 ; F. FAVEREAU, *Grammaire du breton contemporain*, 1997, p. 50, etc.

14. P. TRÉPOS, *Grammaire bretonne*, Simon, Rennes (vers 1965), p. 67.

15. Souligné par nous.

16. F. KERVELLA, *Yezhadur bras ar brezhoneg*, 1947, p. 203 et p. 215.

17. Voir la note 8.

18. *Op. cit.*, p. 203.

19. *Op. cit.*, p. 56.

20. L'emploi – sans doute inattendu pour le francophone – de l'article indéfini devant un duel (insistance sur l'unique) ne diffère pas de son emploi devant les noms (au pluriel) d'objets, outils, vêtements se présentant sous forme de paires : (*ul*) *lunedoù*, (une paire de) lunettes, (*ur*) *botoù*, (une paire de) chaussures, (*ur*) *blouktoreilhoù*, (une paire de) boucles d'oreilles, etc.

21. P. TRÉPOS, « Le pluriel breton », in *Annales de Bretagne*, 1956, p. 275-278.

22. On parle plutôt, bien sûr, d'acte de parole ; la parole étant la « partie individuelle du langage » selon F. de Saussure, opposée à la langue « qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu » (cf. F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1972, p. 37).

23. Voir la note 12.

24. Aux éditions Larousse. Notre exemplaire date de 1973, et le problème est exposé aux pages 43-44.

25.  $\emptyset$  est le symbole de zéro, que le *Dictionnaire de linguistique* (*op. cit.*, p. 515) définit ainsi : « Le terme zéro, dans degré zéro, désinence zéro, état zéro, morphème zéro, etc., indique l'absence d'un trait formel ou sémantique dans un système où les unités se définissent les unes par rapport aux autres par la présence ou l'absence de ce trait. L'absence est alors aussi significative que la présence du trait ; elle constitue un trait pertinent ». Dans le groupe nominal breton, comme dans celui de l'anglais, de l'espagnol, etc., le déterminant  $\emptyset$  correspond au partitif du français.

26. Nous mettons le point d'interrogation ici, pour signaler que ce dernier mot ne peut pas être considéré comme un mot d'usage courant.

27. À moins que ce *pesked* ne soit un vieux participe passé nominalisé ; on aurait alors une distinction entre poisson vif (comptable) et poisson aliment (continu), un peu à l'image de ce qui se pratique en espagnol : *pez*, poisson, mais *pescado*, « tout poisson comestible après qu'il a été pêché », selon les termes du *Dictionnaire espagnol-français* de S. DENIS, L. POMPIDOU, M. MARAVAL (Hachette, 1968).

28. La traduction littérale (*kavet en-deus ul labour*) trahit le néo-bretonnant imprudent, tout autant que le *post-labour*, effort grammatical, mais au prix d'un néologisme.

29. Les fruits naguère exotiques sont alignés sur ce schéma : Ø *banan*, « de la » banane, un *tamm banan*, « une » banane, et ainsi de suite (plutôt que \* *ur vananenn*).

30. Il paraît que l'on devrait désormais dire : *frwezhenn ho korf, Jesus*. Cette toute récente mouture présente, par rapport à la formulation traditionnelle la plus connue, deux altérations (au sens étymologique ou linguistique, bien sûr) que, par un vieux reste de soumission atavique au clergé, nous nous abstenons de commenter pour le moment. Le lecteur qui serait soucieux de prier en respectant des textes sanctifiés par des siècles de ferveur quotidienne autant que populaire, peut néanmoins consulter, entre autres, les catéchismes et livres de cantiques produits dans chaque diocèse jusqu'à la seconde guerre mondiale, voire jeter un œil sur nos *Tammoù gwaskin* (éditions Armeline, 2005) aux entrées *kostez, neb, re, santefiañ*, etc.

31. Surtout s'il signalait également de façon nette et lisible les néologismes à l'attention des débutants, dont le sentiment linguistique, la connaissance de l'usage, est forcément embryonnaire. Au passage, l'on verrait ainsi que des milliers de termes forgés, avec plus ou moins de grâce, depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, une demi-douzaine, tout au plus, sont en voie d'intégration dans la langue. D'un autre côté, la collecte lexicale de terrain, plus ardue, n'intéresse pas grand monde malgré l'intérêt qu'elle présente.

32. C'est sans doute une lapalissade, mais rappelons que (hormis le cas de quelques tournures) *bennag* ne peut fonctionner seul. C'est véritablement un morphème, et il y aurait sans doute avantage à le décrire comme le suffixe de l'indéterminé dans un syntagme indéfini, faisant ainsi pendant aux suffixes démonstratifs dans le syntagme défini.

33. La forme négative avec l'article indéfini est emphatique : *n'eus ket un aval ba'r wezenn*, il n'y a pas une seule pomme dans l'arbre.

34. Ces partitifs rendent les continus indirectement comptables, d'où la réapparition de *ebed*. Exemple : (*ne*) *oar ket tamm brezhoneg ebed (anehañ)*, il ne sait du tout le breton. Mais, sans partitif, pas de ebed possible, et l'on considérera comme agrammaticale la phrase suivante (entendue sur les ondes) : \* *ne vo brezhoneg ebed kén*, il n'y aura plus de breton. On attendait : (*ne*) *vo tamm brezhoneg ebed kén*, ou, de façon plus expressive : (*ne*) *vo (ket) pos/ ger/ bomm brezhoneg ebed kén*, ... plus un mot de breton.

35. *Gw(r)aet meus ur c'hognad*, j'ai fait un peu de boulot ; *kognad* est la forme familière de *korniad*, un plein de pipe, et donc « ce qu'on peut faire (ou la distance qu'on peut parcourir) le temps de fumer une pipe ».

36. Nous venons d'établir une opposition continu – discontinu dans le domaine sémantique, et de cerner les principales conséquences syntaxiques de celle-ci. Le renvoi à l'unique par un singulatif (idiomatique) est du domaine de la morphologie, ou plutôt un exemple d'opposition sémantique signalée par la morphologie. On ne peut que penser à la réflexion de C. HAGÈGE, in *L'homme de paroles*, Fayard, 1985, p. 163 : « La morphosyntaxe présente-t-elle, en dehors du redoublement, des cas plus probants d'iconicité ? Il se trouve que l'on observe souvent un parallélisme entre le réel et la langue dans l'expression des relations d'appartenance plus ou moins inhérente, de causalité plus ou moins directe, d'effet plus ou moins puissant d'une action, de succession plus ou moins immédiate. À ces relations, que l'on peut subsumer, malgré leur diversité, en les regroupant toutes sous le couple notionnel continuité / discontinuité, correspondent dans de nombreuses langues deux structures distinctes : celle qui exprime la relation discontinue fait intervenir, comme par mimétisme, des situations de fait, un matériau linguistique supplémentaire sous forme d'un mot grammatical matérialisant la médiateté ».

Ainsi *bara*, un seul lexème, manifeste du continu, tandis que *baraenn*, senti par le locuteur comme analysable en deux éléments (un lexème et un morphème), renvoie à du discontinu. De nos jours, des « collectifs » comme *stered, merien*, etc., ou des « singulatifs » comme *gwenojenn*, sentier, ne sont pas segmentables par le bretonnant moyen (y a-t-il d'ailleurs quelque part un collectif *gwenoj-* ?).

Enfin, si l'on se place de ce point de vue, peut-on raisonnablement persister à traiter *savantenn*, *kanfantenn*, *Bigoudenn*, etc. (pour désigner des personnes), et même *skiltrenn* (cf. note 7) comme des singulatifs, plutôt que comme de simples singuliers indécomposables ?

37. À ce propos, tous les termes et phrases qui ne sont pas entre guillemets, suivis de références, sont tirés de notre propre fonds (enquêtes), ou inspirés par notre sentiment linguistique personnel (suivant en cela l'exemple de P. TRÉPOS : « Je dois dire que la base essentielle de cette étude aura été ma propre conscience de bretonnant », in « Le pluriel breton », *op. cit.*, p. 10).

38. Les anglicistes sont une nouvelle fois avantagés, dans ce cas précis, puisque le parallèle est presque total entre les deux langues : *clothes*, des vêtements (indénombrable), devient *a piece of clothing*, si l'on souhaite passer dans le discontinu, à moins de devenir plus spécifique : *a pair of trousers*, un pantalon, *a shirt*, une chemise, etc.

39. On peut considérer que *dilhad* hésite entre deux statuts. Il se qualifie presque pour le groupe des noms à double appartenance, selon le principe énoncé plus haut : Ø *dilhad*, du linge → *un dilhad*, une tenue (vestimentaire). La seule objection à ce traitement est sa rareté relative. On relève néanmoins chez Y. CROCQ (*Ur zac'had marvailhoù*, Le Goaziou, 1924, p. 100) : « *Gwiska a ra eun dilhad nevez c'hoaz kouls lavaret* », il met un costume neuf encore pour ainsi dire. M. HERRIEU (in *Dictionnaire français-breton vannetais*, Bleun-Brug, 1981), à l'entrée « tenue » (p. 167) donne « *dillad*, m. », bien que « *dillad*, coll. » apparaisse aussi, sans surprise, pour traduire « vêtements », p. 177. M. Herrieu se distingue en partie de ses célèbres prédécesseurs, A. GUILLEVIC et P. LE GOFF (in *Vocabulaire breton-français et français-breton du dialecte de Vannes*, Vannes, 1924) qui donnent « *dillad*, m. » dans les deux cas. On ne s'étonnera donc pas trop de ce qu'une pièce de théâtre intitulée *Un dilhad marc'had-mad* ait été jouée il y a quelques mois dans le nord Finistère.

40. Page 228 de Gilles GOYAT, *Description phonologique et morphosyntaxique du parler breton de Plozevet*, mémoire de DEA, 2004 (sous notre direction).

41. Voir notre article : « Krennlavarioù deus Sant-Serves-Kernew », *Planedenn* n° 3, 1980, p. 35-40.

42. Alf SOMMERFELT, *Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon*, Oslo, 1978, p. 160.

43. K. JEZEGOU, *E korn an oaled*, Emgleo Breiz, 1998, p. 54.

44. Par exemple relevés chez Yann AR FLOCH, dans *Koñchennou eus bro ar Ster Aon*, Le Dault, 1950, p. 51 (« *Arc'hant laeret int* ; *c'houez a zo ganto* »), p. 123 (« *Arc'hant am bezo (...) mont d'an ifern d'oc c'herc'hat* »), p. 280, etc.

45. Yann AR FLOCH, *op. cit.*, p. 42. Autre accord pluriel du mot p. 262.

46. In F. FAVEREAU, *Dictionnaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, 1992, p. 130.

47. J. KERRIEN, *Ar Roc'h Toull*, éd. Armorica, 2000, p. 68.

48. E. AR MOAL, *Pipi gonto*, Le Goaziou, 1925.

49. G. GOYAT, *Chañsoniou...*, Emgleo Breiz, 1997, p. 54-55.

50. In *Rimadellou*, Emgleo Breiz, 1981.

51. Ces deux phrases, et d'autres semblables, se relèvent dans le roman de D. OWEN, *Enoc Huws*, Cam at y cewri, 1998, p. 65.

52. Dont nous avons apprécié la rigueur et la modernité à Paris-X vers 1968, rigueur que l'on retrouve dans son *Cours de grammaire anglaise*, SEDES, Paris, 1967.

53. Souligné par nous, pour insister sur la ressemblance avec le breton.

54. Dans la revue *Newsweek*, numéro du 13.10.2003, p. 18.

55. A. DUVAL, « Leve ar paour », *Al Liamm*, n° 201, 1980, p. 261. On note, en outre, au passage, que *dilhad* est ici repris par le pronom infixé o, 3<sup>e</sup> personne du pluriel, selon l'usage le plus fréquent.

56. L'accord notionnel, plutôt que rigoureusement grammatical, est loin d'être inconnu en français. Il y a longtemps que l'on admet le pluriel dans le verbe quand le groupe sujet comprend un adverbe de quantité, ou l'expression *la plupart de* (cf. le *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse, 1956, p. 323, qui donne, entre autres exemples : *la plupart croient que le bonheur est dans la richesse*). La langue moderne admet même que le pronom *on*, employé à la place de *nous*,

soit suivi d'adjectif attribut au pluriel (« *On est arrivés en retard* », lit-on p. 91 de *La nouvelle grammaire du français*, J. DUBOIS et R. LAGANE, Larousse, 1973).

57. Sauf exception, à un certain niveau de langue, pour quelques idiomes : *n'eus tamm*, il n'y en a pas, *n'en-deus (ket) bet tamm*, il n'en a rien eu, *n'eus den*, il n'y a personne...

58. A.E. TROUDE, *Nouveau dictionnaire breton-français du dialecte de Léon*, Brest, 1876.

59. Le choc devrait de nos jours être relatif ; voir le *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse, à l'entrée : *collectif*, ou encore *La nouvelle grammaire du français*, op. cit., éd. 1973, p. 73 et p. 175.

60. Dans Fañch AN UHEL, *Kontadennoù ar bobl / 3*, Al Liamm, p. 67.

61. R. HÉMON, *Nouveau dictionnaire breton-français*, Al Liamm, 1978.

62. R. HÉMON, *Grammaire bretonne*, Al Liamm, 1972.

63. In F.S. SCOTT et al., *English grammar, a linguistic study of its classes and structure*, Heineman, Londres, 1978, p. 65.

64. P. TRÉPOS, « Le pluriel breton », op. cit., p. 283.

## RÉSUMÉS

En s'appuyant sur de nombreux exemples puisés au sein du breton hérité, mais aussi des exemples gallois et anglais, l'auteur de cet article remet en question les notions de collectif et singulatif théorisées dans les grammaires du breton. Il met en lumière les nombreuses contradictions contenues dans ces ouvrages et il propose une nouvelle catégorisation qui tient compte des réalités langagières et dialectales du breton.

Based on numerous examples drawn from inherited Breton, but also from Welsh and English, the author of this article questions the notions of collective and singular theorized in Breton grammars. He highlights the numerous contradictions contained in these works and proposes a new categorization that takes into account the linguistic and dialectal realities of Breton.

## INDEX

**Keywords :** grammar, morphology, syntax, Breton (language), dialect(s), Welsh (language), English (language), linguistics

**Mots-clés :** grammaire, morphologie, syntaxe, breton (langue), dialecte(s), gallois (langue), anglais (langue), linguistique

## AUTEUR

**JEAN-YVES PLOURIN**

Maître de conférences de celtique, CRBC, UBO/UEB.